RCS : LYON
Code greffe : 6901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2022 B 01298
Numéro SIREN : 887 834 729
Nom ou dénomination : Abeilles & Environnement

Ce dépôt a été enregistré le 29/09/2023 sous le numéro de dépôt A2023/034660

DocuSign Envelope ID: E7738F45-DB46-4086-94BD-6B7395878289

Abeilles & Environnement
Société par actions simplifiée
au capital de 15.000 €
2 Impasse du Château Rouge

69530 BRIGNAIS

887 834 729 RCS LYON

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 5 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois,
Le cinq septembre,
A 16 heures,

Les associés de la société **Abeilles & Environnement**, société par actions simplifiée au capital de 15.000 euros, divisé en 15.000 actions de même valeur chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation du Président.

Conformément aux dispositions statutaires, il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

L'assemblée est présidée par **Monsieur Grégory HOSPITAL**, en sa qualité de Président de la Société I.TMH FINANCE, elle-même Présidente de la Société.

La feuille de présence, certifiée exacte par le Président, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance représentent 15.000 actions sur les 15.000 actions ayant le droit de vote.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés,
- la feuille de présence et la liste des associés,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le rapport du Président,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

DocuSign Envelope ID: E7738F45-DB46-4086-94BD-6B7395878289

ORDRE DU JOUR

- Constatation de la démission du Directeur Général délégué,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président donne lecture de son rapport.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance de la lettre de démission de la société KALIZIO de ses fonctions de Directeur Général délégué à compter de ce jour, prend acte de cette démission, décide de la dispenser de son préavis d'un mois prévu par l'article 16.2 des statuts et décide de ne pas procéder à son remplacement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.

DocuSigned by:
Grégory Hospital
7EDE5596A2DA496...

I.TMH FINANCE
Présidente
Représentée par Monsieur Grégory HOSPITAL